

Solidaires en action N° 147

Le 9 mars 2017

Nos droits, contre leurs privilèges

Il y a un an démarrait le mouvement contre la loi travail. Comme nous l'avions dénoncé durant ces mois de mobilisation, la mise en œuvre des mesures induites par cette loi se traduit par une somme de régressions sociales.

Les effets de la loi dans nos entreprises et dans nos services sont multiples :

- ♦ Ainsi, le journal La Voix du Nord, entend supprimer 25 % de son effectif (toutes catégories de personnel confondues) alors qu'il a dégagé en 2015 un résultat net de 5,4 millions d'euros ! Il s'appuie pour cela sur les dispositions de la loi travail permettant de recourir à un PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi) dès lors qu'il y a un recul du chiffre d'affaires.
 - ♦ Un accord de modulation du temps de travail sur 3 ans a été signé dans la métallurgie.
 - ♦ Le transfert de contrats de salarié-es lors de transferts de marché de sous-traitance sans prise en compte des avantages hors rémunération.
 - ♦ Des accords d'entreprise en deçà des conventions collectives sur le temps de travail, les autorisations d'absence.
- Les enjeux sont nombreux, les travailleurs et travailleuses, les militant-es syndicaux qui se sont battu-es pendant ces nombreux mois ne sont pas prêts à accepter toutes ces applications.

Au-delà, l'Union syndicale Solidaires a porté des **actions juridiques** : deux recours devant le Conseil d'Etat contre des décrets de la loi Travail relatifs à sa partie temps de travail, présentée comme le cœur de cette « réforme » et une requête en contestation du décret relatif au référendum d'entreprise, parodie de démocratie sociale.

Solidaires continue à exiger :

- ♦ **l'abrogation de la loi El Khomri** qui ne fait que renforcer les privilèges patronaux,
- ♦ **des droits nouveaux pour les salarié-es, la jeunesse et les privé-es d'emploi,**
- ♦ **la libération et la relaxe immédiate de toutes et tous les embastillé-es de la loi travail.**

Une période de vents mauvais s'annonce avec une campagne présidentielle durant laquelle nous assistons à une multiplication des propos racistes et propositions de reculs sociaux. La suite risque de n'être guère plus reluisante. C'est pourquoi nous pensons qu'**il est primordial de continuer à faire entendre la voix des organisations syndicales comme des autres organisations du mouvement social durant cette période.** Traditionnellement l'espace public et médiatique est occupé jusqu'à saturation par l'élection présidentielle. Pourtant, nos revendications restent entières et nous refusons de nous taire durant cette période pour y assister en spectateurs et spectatrices.

C'est dans cet esprit que Solidaires est investie dans la campagne « **Nos droits contre leurs privilèges** » aux côtés de syndicats (FSU, Confédération paysanne, CNT-SO, Syndicat de la Magistrature...) et d'associations comme le DAL, ATTAC, la FASTI, VISA ou le MNCP.

Cette campagne a été lancée publiquement le dimanche 26 février par l'occupation d'un bâtiment vide de plusieurs milliers de mètres carrés dans l'objectif de loger des familles suivies par le DAL et d'installer un QG de campagne. Malheureusement, la police a procédé à l'expulsion de ce bâtiment concédé par la mairie de Paris à la chambre de commerce.

Articulée autour de 4 axes (**justice sociale, droits fondamentaux, libertés individuelles et lutte contre les discriminations**) la campagne a de nombreuses dates devant elle : présente lors des manifestations des 7 et 8 mars, elle le sera également le 19 mars, avant un **meeting parisien le 29 mars** et une **manifestation le 1^{er}**

avril avant une semaine consacrée à l'évasion fiscale et des événements autour du thème « Rendez l'argent ! »

Car l'idée est bien d'**ancrer cette campagne localement** pour ne pas qu'elle reste un appel national à visée médiatique. Plusieurs Solidaires locaux ont déjà initié ou rejoint des collectifs départementaux. Cette démarche est à généraliser. Et gageons que les liens ainsi créés nous seront utiles très bientôt pour construire les résistances de demain.

Retrouvez l'appel, le matériel de campagne, l'agenda des initiatives sur le site l'Espace commun des mouvements sociaux « Nos droits contre leurs privilèges » : <http://www.nosdroits.org>



19 mars : en marche pour la justice et la dignité

Adama, Théo, Zyad, Bouna... et tous les autres moins médiatisés, **la liste des victimes de violences policières est trop longue**. Une grande marche est organisée le 19 mars pour protester et dénoncer les responsables, auteurs de crimes, et exiger justice.

Nous dénonçons les politiques qui permettent ces crimes. Des policiers sont ainsi autorisés à utiliser des armes, à multiplier les arrestations violentes, à aggraver de façon régulière physiquement et verbalement, ce qui est allé jusqu'à la mort de jeunes et au viol de Théo. Ceci découle autant des **politiques sécuritaires exacerbées** que des stigmatisations portées par dans les discours politiques sur les Roms, les jeunes de banlieues, et ce au plus haut niveau de l'Etat. Certains policiers, et même des magistrats ont complètement intégrés ces autorisations implicites à retourner la violence "d'Etat" contre ces populations. Loin de vouloir en finir avec cette impunité, le Parlement vient ainsi de valider un assouplissement des règles de présomption d'innocence pour les policiers. Un récent rapport d'Amnesty International alerte sur le durcissement des législations en France et les violences policières.

La politique qui depuis de très nombreuses années entraîne la dégradation de la situation sociale dans les quartiers populaires, des services publics, l'absence de lutte résolue contre les discriminations dans le travail, à l'embauche, ainsi que dans le système éducatif amènent les hommes et les femmes de ces quartiers à être considéré-es comme des citoyen-nes de seconde zone. S'ajoute aujourd'hui la **stigmatisation permanente dans le débat public et par les autorités de la communauté musulmane, ou supposée telle**, au moyen d'amalgames nauséabonds et la multiplication des interdits par de nouvelles lois. Tout est mis en œuvre pour masquer les vraies causes de la violence sociale en concourant ainsi à la banalisation des discours et actes racistes.

C'est pourquoi nous appelons à manifester le 19 mars pour la Justice et la Dignité parce que :

- ♦ La revendication légitime de Vérité et de Justice portée par ces familles victimes de violences policières doit être soutenue.
- ♦ La banalisation des discours, des actes racistes et leur caractère structurel sont inacceptables.
- ♦ **Les droits démocratiques doivent être les défendus face à l'Etat d'urgence** et des mesures liberticides qui touchent particulièrement celles et ceux qui subissent le racisme.
- ♦ L'accueil des migrant-e-s dans des conditions dignes et la régularisation de tous/tes les sans papiers doivent être opposés à l'Europe forteresse.

Services d'Incendie et de Secours : mobilisation le 14 mars

Les organisations syndicales des agents des Services d'Incendie et de secours Avenir-Secours (CFDT, CGT, FA SPP-PATS, SPASDIS-CFTC, SUD, UNSA) appellent à une **journée de mobilisation à Paris le mardi 14 mars 2017**.

Ces 7 organisations syndicales considèrent que de nombreuses revendications restent aujourd'hui sans réponse concrète, elles appellent à se mobiliser

- ♦ **Contre les politiques d'austérité**, pour une sécurisation des ressources des Services d'incendie et de secours (SIS)
- ♦ Pour une meilleure reconnaissance des agents
- ♦ Contre la baisse des effectifs
- ♦ **Contre la précarisation des statuts** des agents
- ♦ Pour de meilleures perspectives de carrière des agents
- ♦ **Pour un véritable secours à personnes de qualité**
- ♦ Pour la garantie d'une retraite décente pour tous les agents
- ♦ Pour la suppression de la sur-cotisation sur la prime de feu des sapeurs-pompiers

Les organisations syndicales exigent que des discussions sur ces revendications soient ouvertes par le ministère.

Bobigny : mobilisation contre la « casse » de l'éducation

Bobigny est une ville qui subit, comme tant d'autres dans le département de Seine-Saint-Denis, de plein fouet la **casse du service public**, et notamment d'éducation. Pour combattre cela, **personnels et parents s'organisent** depuis plusieurs années en AG de ville, largement animée par des syndicalistes SUD, et qui permet de porter des **initiatives ancrées dans le territoire**, et dépassant les corporatismes. Cette année encore, des établissements craquent sous le poids des difficultés : le collège République était en grève le 20 janvier, le collège Pierre Sépard les 23 et 24 février.

Dans ce contexte, l'AG de ville a décidé la rédaction d'une tribune, ancrée dans le **contexte actuel des violences policières**, proposée notamment aux deux jeunes initiateurs du rassemblement du 11 février, qui l'ont signé. Intitulée « Bobigny et l'école, qui sont les « casseurs » ? », elle a été publiée dans Libération et a rencontré un écho certain. Surtout, cette tribune annonçait une **journée de grèves et de rassemblement** sur cette thématique le 3 mars à 18 heures devant le TGI de Bobigny. Ce rassemblement a été une réussite incontestée, avec 150 participant-es dynamiques et revendicatif-ves, annonçant d'autres actions.

Clermont le 23 mars : c'est le printemps douanier

Le 23 mars, la douane fêtera l'arrivée du printemps en grève et dans la rue à Clermont Ferrand. **L'intersyndicale des douanes (CFDT-CGT-FO-Solidaires-UNSA) appelle à reprendre le combat contre le plan stratégique 2018**, cette arme de destruction massive que l'administration a pris soin d'émettre... mais qui est toujours bien là pour enterrer le service public douanier, abandonner les missions fiscales et de contrôle du commerce international et enfin faire disparaître la douane du monde rural ! Et quoi de plus symbolique que l'Auvergne, cette région promise à n'être qu'un vaste désert douanier avec toutes ses conséquences dramatiques pour le futur des agent-es....

Cette douane nous n'en voulons pas ! Alors que des gisements d'emplois sont immenses dans notre administration, que les missions de service public comme la protection contre les fléaux sociaux, sanitaires, environnementaux véhiculés par la mondialisation marchande sont plus que jamais d'actualité et légitimes, il n'y a qu'un seul moyen de faire entendre raison : **l'action par la grève et la manifestation !** En cette campagne présidentielle, faisons-nous entendre fortement !

30 mars : journée d'action des retraité-es

La question de l'**amélioration des conditions de vie des retraité-es** est, aujourd'hui, la grande absente des débats politiques et donc des médias. Pour ne pas se résigner à cette invisibilité, le groupe des 9 (qui regroupe notamment la CGT, FO, Solidaires, la CFTC, la FSU et des associations de retraité-es) a organisé, le 13 janvier au CESE à Paris, un colloque qui a réuni 300 de ses militant-es.

Les différentes interventions des organisateurs et les débats avec et dans la salle ont fait ressortir des engagements communs :

- ♦ **Faire progresser le niveau de vie de l'ensemble des retraité-es au même rythme que celui des actif-ves** (indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen), demander à ce qu'aucune retraite pour une carrière complète ne soit en dessous du SMIC et que le montant des retraites, lors de la liquidation, soit dans la continuité du salaire.

- ♦ **Assurer une protection sociale solidaire** en renforçant la Sécurité Sociale et, ainsi, réduire les restes à charge pour développer l'accès aux soins.

Ce colloque a permis de renforcer l'unité autour de la plateforme revendicative du groupe des 9. Pour développer encore notre action :

- ♦ Nous encourageons l'idée de tenir localement des initiatives analogues, de façon la plus large possible.
- ♦ Nous lançons un grand questionnaire dont les objectifs sont d'approfondir nos liens avec les retraité-es et de préciser nos revendications.
- ♦ Et nous appelons les retraité-es à faire du **30 mars une journée nationale de mobilisation et d'action**, pour la défense et l'amélioration des retraites et des conditions de vie des retraité-es !

Besançon : non à la répression à l'université

Le 14 février, le syndicat AMEB Solidaires étudiant-e-s appelait à une occupation pacifique du Conseil d'Administration de l'Université de Franche Comté pour protester **contre la décision d'appliquer la réforme de la sélection en master**, qui marquerait une avancée dans la logique élitiste et méritocrate qui tend à se développer dans les universités.

Une vingtaine d'étudiant-es ont réussi à entrer dans la salle du conseil pour essayer de bloquer le vote et lire un texte contre la mise en place des critères de sélection. Il n'y a eu aucune violence, tout s'est déroulé dans le calme. Jusqu'à l'intervention de la police, l'atmosphère était bon enfant, les étudiant-es avaient confectionné des masques en papier à l'effigie du président de l'Université.

Au lieu de négocier et d'engager le dialogue, la présidence a choisi la force en faisant appel à l'intervention des forces de police, rompant ainsi la franchise universitaire qui interdit aux forces de l'ordre de pénétrer dans un campus universitaire. Les personnes mobilisées ont été violemment empoignées, frappées, plaquées au sol puis menottées les mains dans le dos les policiers en tenue anti-émeute. **19 étudiant-es ont été emmené-es au commissariat, pour être placé-es en garde à vue.** 17 personnes ont été libérées sans poursuites, mais la garde à vue a été prolongée de 24h pour deux de nos camarades. Ils sont concernés par **8 charges d'accusation** (violence volontaire, rébellion, séquestration, dégradation, outrage, intrusion, refus de prélèvement d'ADN et d'empreintes).

L'intersyndicale de l'Université de Franche-Comté (Ferc-Sup CGT, FSU, FO, SUD Education, AMEB Solidaires Etudiant.e.s, UNEF) considère que le refus du dialogue et de la confrontation de points de vue est un déni de démocratie qui foule aux pieds les principes mêmes de l'Université, et demande

- ♦ une **enquête administrative** pour faire toute la lumière sur cette affaire,
- ♦ le **retrait des plaintes** contre les 19 militant-es,
- ♦ l'**abandon de toute procédure disciplinaire** à l'encontre des 16 étudiant-es.

Finances publiques : le Nord toujours en action

Dans la continuité des actions menées à la DRFIP (Direction régionale des finances publiques) Nord depuis le 10 octobre, une nouvelle journée de grève et de mobilisation s'est déroulée le 15 février, « jour d'échéance pour une direction en pleine déchéance ». Au moins un agent sur cinq à la DRFIP Nord était en grève et huit structures étaient fermées dont la Cité administrative de Lille.

Une centaine de collègues est venue à la rencontre du nouveau Directeur. Après s'être donné rendez-vous tôt le matin pour bloquer le camion de la Poste au centre d'encaissement, les collègues en lutte depuis le 10 octobre 2016 et en grève souhaitaient rencontrer le nouveau directeur de la DRFIP Nord (ancien secrétaire général de Bercy).

Mais quelle ne fut pas leur surprise d'apprendre qu'il était absent... Il était pourtant parfaitement au courant de la mobilisation très importante des agents de la DRFIP depuis des semaines et encore ce 15 février. Et de surcroît il était présent deux jours avant à Lille, pour la remise de service. Qu'on se le dise : **pour prendre le poste et la rémunération qui va avec, il répond présent ; mais pour répondre aux revendications légitimes des collègues, il n'y a personne !** Son absence face aux collègues est vécue comme un signe de mépris sans précédent !

Nous restons déterminé-es à faire entendre nos légitimes revendications, sur l'**arrêt des suppressions d'emplois et l'amélioration des conditions de vie au travail**, revendications déjà portées dans des cahiers revendicatifs et par 18h de discussions en séances du CHSCT.

Prisma Media : le partage des profits, c'est maintenant

Les salarié-es du groupe Prisma Media (Géo, Capital, Voici, Gala, VSD, Télé Loisirs, Femme Actuelle...), filiale du géant des médias Bertelsmann, se mobilisent depuis plusieurs jours dans le cadre des négociations annuelles obligatoires à l'appel de l'intersyndicale SNJ et CGT.

Alors que Prisma Media, devenu le premier groupe de presse magazine français connaît une situation financière florissante, la direction reste sourde face à la **revendication des salarié-es d'une plus juste répartition des profits**. Car des profits, il y en a chez Prisma Media ! Son PDG, Rolf Heinz, évoque un « résultat opérationnel stabilisé à 40 millions d'euros et une rentabilité supérieure à 10% ». Rentabilité qui a permis à Bertelsmann de percevoir 39,1 millions de dividendes pour les années 2014 et 2015.

Cette performance n'est possible que par un très fort engagement des salarié-es de Prisma Media. Si la direction loue les performances de « ses collaborateurs », elle demeure totalement sourde à leur revendication d'une d'une augmentation des salaires après 3 ans de quasi gel.

A l'issue d'une nouvelle journée de mobilisation le 27 février, la proposition de la direction constitue une véritable provocation : une augmentation de 10 à 15 euros net qui concerne 180 salarié-es sur 1000. Une situation surréaliste où malgré plusieurs occupations par les salarié-es des locaux de la DRH, la direction semble incapable de répondre à leur attente.

L'intersyndicale CGT/SNJ appelle les salariés de Prisma Media à amplifier la mobilisation et à y participer massivement. **Le 2 mars, les salarié-es ont décidé de passer à la vitesse supérieure et de se mettre en grève.**

Air France : 67% d'augmentation pour toutes et tous ?

La rémunération du Comité Exécutif d'Air France a augmenté de 67% entre 2015 et 2016, chiffre fournis par Air France dans un document remis au Comité central d'entreprise. Bien sûr, la direction joue sur les chiffres, parle d'erreur, mais avoue elle-même une augmentation de 17.6 % notamment « compte tenu des résultats positifs ». Le total de leurs salaires passe de 3.4 millions d'euros en 2015 à 4 millions en 2016 (pour 14 personnes), soit une augmentation mensuelle par dirigeant de 3500 € ! Et le PDG qui nous répète que nos efforts sont insuffisants.

Mais qui permet les bons résultats de la compagnie depuis des années ? **C'est grâce à nous, les salarié-es, et à notre travail que nos dirigeants se remplissent les poches**. Ça suffit ! Depuis 2012 nos salaires sont bloqués, et le coût de la vie lui, ne cesse d'augmenter. C'est le moment de montrer notre mécontentement et d'exiger des augmentations de salaires de toutes les employé-es Air France, toutes catégories confondues.

Nous revendiquons une hausse minimum des salaires de 300 € net par mois. **Imposons-nous dans les négociations salariales, mettons la pression sur les dirigeants de l'entreprise et sur les syndicats habituellement signataires.**

Nous persistons à dénoncer les hausses scandaleuses de nos dirigeants qui en même temps veulent nous imposer des sacrifices perpétuels et nous réclamons la transparence sur l'évolution de leurs rémunérations individuelles.

C'est sur ces bases que SUD Aérien et Alter, avec la CGT, FO et l'UNSA, appelaient à la grève les salarié-es d'Air France le 7 mars, jour du début des Négociations annuelles obligatoires.

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/-Mobilisations-et-actualites->